



Laurent Crottet

Folklore en fête à Fribourg

PARADE Comme chaque année depuis 1975, les Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI) ont débuté hier par le traditionnel défilé d'ouverture, la Parade des cultures du monde, dans les rues du centre-ville. Le Brésil, l'Équateur, l'île de Guam, Israël, l'Italie, le Kenya, la Serbie, Taïwan et l'Ukraine sont représentés lors de cette 38e édition, pour laquelle les organisateurs attendent pas moins de 50 000 spectateurs jusqu'au 19 août.

LES 3 QUI FONT L'ACTU

Vus par Fred Valet



CHRISTOPHE HONDELATTE
49 ans, journaliste, animateur, chanteur

Les faits

Tout juste remis d'une méchante dépression et après un premier flop tonitruant avec son titre «Dr. House», l'hôte de «Faites entrer l'accusé» annonce qu'il n'a pas abandonné l'idée de (re)chanter.

C'est le moment de faire taire l'accusé

Il fallait s'y attendre. A force d'enfiler sa veste à chaque générique de fin de l'émission «Faites entrer l'accusé», il devait s'en prendre une. Le 26 mai 2011, sans aucune mise en garde, la planète (on peut toujours rêver) découvrait avec effroi les mimiques improbables d'un rouquin dans le clip «Dr. House». Le verdict est sans appel, la condamnation plutôt violente: non seulement Christophe Hondelatte chante très mal, mais les internautes en font leur cible. Facile, la cible. Déjà fragilisé par ses déboires avec France 2 et RTL, le journaliste vocaliste sombre dans la dépression pour n'en sortir que très récemment. Mais, au lieu de retourner sa veste et de changer de casquette (il pourrait intégrer Direct 8 à la rentrée), voilà qu'il annonce dans le *Sud-Ouest* que sa «période chanson n'est pas terminée». Et on la connaît la chanson: les menaces d'un récidiviste sont toujours à prendre au sérieux. ●



KIM DOTCOM
38 ans, fondateur du site MegaUpload

Les faits

Alors que son procès n'a toujours pas eu lieu, l'homme d'affaires allemand a déclaré sur Twitter que MegaUpload renaîtra cette année et que ce nouveau site sera «inarrêtable».

Le roi du téléchargement se fait tout un film

Cinéphiles fauchés, réjouissez-vous: le cerveau taquin de Kim Dotcom serait en train de télécharger en ce moment une nouvelle version de MegaUpload. Toujours en attente de son procès – les tribunaux néo-zélandais doivent encore accepter son extradition – le gourou avait rendu orphelins des millions d'amateurs de septième art à avaler gratis, en se faisant pincer par le FBI en janvier dernier. Publié hier sur son compte Twitter, le message de l'homme d'affaires est aussi sobre qu'un blockbuster de Michael Bay: «Je sais ce que vous attendez tous. Ça vient. Cette année. Promis. Plus gros. Meilleur. Plus rapide. 100% sûr et inarrêtable.» Pure provocation? Reste que, si cette annonce débouche sur un véritable plan machiavélique, Kim pourrait au moins avoir la cohérence de dévoiler sa came avant le 12 septembre, histoire que les cinéphiles téléchargent «Des hommes sans loi» illégalement. ●



ALAIN BERSET
40 ans, conseiller fédéral

Les faits

Contrairement à son parti (PS), il a rejeté hier, aux côtés du Conseil fédéral, l'initiative fédérale «Protection contre le tabagisme passif», soumise au vote le 23 septembre prochain.

Qu'a bien pu fumer le ministre de la Santé?

Pour Alain Berset, hier, la collégialité avait franchement la gueule d'un gigantesque écran de fumée. Alors que ses copains socialistes soutiennent l'initiative qui vise à protéger les non-fumeurs du tabagisme passif, il a mis le paquet pour la rejeter aux côtés du Conseil fédéral. Soit-disant que la loi fédérale, entrée en vigueur le 1er mai 2010, «a déjà permis d'améliorer la santé de la population suisse de manière significative». S'il n'a pas tout à fait tort – le nombre de crises cardiaques a par exemple chuté de 21% aux Grisons – le ministre du Département de l'intérieur a oublié que les améliorations significatives se trouvaient dans les cantons les plus sévères du pays. Ceux qui, justement, appliquent déjà un règlement proche de celui proposé par l'initiative. Vous avez le droit de crâpoter, monsieur Berset, mais il faudra être prêt à avaler la décision du peuple le 23 septembre. ●